

nous étions justement parfaitement conscients des enjeux de ce projet. Je rappelle que celui-ci est réellement une coordination de la prise en charge des personnes dépendantes aux drogues illégales et à l'alcool et nous n'avons pas du tout confondu la population qui pourrait être alcoolodépendante. Nous sommes parfaitement au courant des statistiques dans notre canton; nous avons 10 000 personnes qui souffrent de problématique d'alcoolodépendance. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que très souvent les dépendances sont multiples et que souvent les gens n'ont pas seulement une dépendance à l'alcool, mais en lien des dépendances aux médicaments ou encore d'autres dépendances à la drogue. Donc, le but très clair de ce projet qui a débuté en 2008 – le projet qui avait été initié notamment avant 2006 était uniquement une coordination de la prise en charge stationnaire – c'est réellement une coordination pour avoir une prise en charge globale de la personne en situation de dépendance et que celle-ci soit clairement au centre de notre dispositif, où on assure une prise en charge ambulatoire, stationnaire le cas échéant, et un suivi ensuite en ambulatoire. En effet, nous avons analysé de façon très précise des parcours de personnes dépendantes et on voit que souvent justement, les personnes qui souffrent de dépendances très lourdes, sont renvoyées d'un système à l'autre sans qu'il y ait vraiment cette vision globale. C'est donc à ça que nous entendons répondre dans notre projet, projet qui, je le rappelle, se sous-divise en plusieurs parties:

- une partie qui est l'analyse des prestations, des besoins dans notre canton;
- une partie qui est l'indication, et le case-management c'est justement ce que nous mettons en place avec le projet-pilote.

Le projet-pilote concerne pour le moment les personnes qui sollicitent une prise en charge par le réseau fribourgeois spécialisé en addictions ou un placement hors canton en lien avec ce type de problématique. Nous sommes actuellement en discussion pour démarrer une phase «adolescents» du projet-pilote. Des discussions sont actuellement en cours avec le Service de l'enfance et de la jeunesse, la Chambre pénale des mineurs et la justice de paix, pour avoir un projet qui pourrait prendre en compte les besoins des adolescents.

Donc je vous remercie d'accepter ce postulat. Des discussions sont en cours entre les trois institutions qui travaillent dans ce domaine dans le canton, c'est-à-dire le Radeau, le foyer Horizon-Sud par le Tremplin et le Torry. Dans le délai d'une année, nous vous rendrons un rapport tel que proposé dans le postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 71 voix contre 6. Il y a 5 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bachmann (BR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Weck (FV,

PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 71.*

Ont voté non:

Brönnimann (SC, UDC/SVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Genoud (VE, UDC/SVP), Page (GL, UDC/SVP), Zadory (BR, UDC/SVP). *Total: 6.*

Se sont abstenus:

Glauser (GL, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP). *Total: 5.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Elections judiciaires

Résultats des scrutins organisés en cours de séance

Un-e juge au tribunal d'arrondissement de la Sarine (premier tour de scrutin)

Bulletins distribués: 101; rentrés: 94; blancs: 3; nul: 0; valables: 91; majorité absolue: 46.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Marianne Dey Raemy: 42; Béatrice Ackermann: 34; Catherine Hayoz: 16; Nicolas Gisler: 2.

Un-e juge au tribunal d'arrondissement de la Sarine (deuxième tour de scrutin)

Bulletins distribués: 101; rentrés: 100; blanc: 1; nul: 1; valables: 98; majorité absolue: 50.

Est élue pour une durée indéterminée M^{me} Marianne Dey Raemy par 54 voix.

Ont obtenu des voix M^{me} Béatrice Ackermann: 32; Catherine Hayoz: 12.

Un-e juge suppléante au Tribunal de la Sarine

Bulletins distribués: 94; rentrés: 82; blancs: 2; nul: 0; valables: 80; majorité absolue: 41.

Est élu pour une durée indéterminée M. Jean-Marc Wichser par 57 voix.

A obtenu des voix M. Laurent Dessibourg: 19. Il y a 3 voix éparses.

Un-e juge au Tribunal d'arrondissement de la Broye

Bulletins distribués: 98; rentrés: 95; blanc: 0; nul: 1; valables: 94; majorité absolue: 48.

Est élue pour une durée indéterminée *M^{me} Monique Pedroli* par 60 voix.

Ont obtenu des voix M. Maurice Bourqui: 30; Gabriel Dougoud: 4.

Un-e juge suppléante au Tribunal de la Broye

Bulletins distribués: 98; rentrés: 91; blancs: 5; nul: 0; valables: 86; majorité absolue: 44.

Est élue pour une durée indéterminée *M^{me} Annelise Moser* par 47 voix.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Florence Meylan: 32; Fabien Monney: 6. Il y a 1 voix éparses.

- La séance est levée à 16 h 05.

La Présidente:

Solange BERSET

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire général adjoint*
